

COMMUNIQUÉ pour diffusion immédiate

LA BANQUE LAURENTIENNE MODIFIE SES TAUX HYPOTHÉCAIRES

Montréal, le 2 juin 2009 — La Banque Laurentienne change ses taux d'intérêt sur les hypothèques, les changements sont les suivants :

	TAUX			ÉCART	
de de	5.25% 6.30%	à à	5.45% 6.50%	+	0.20% 0.20%
de	6.60%	à	6.80%	+	0.20%
de de	6.70% 6.70%	á à	6.90% 6.90%	+ +	0.20% 0.20%
de	6.75%	à	6.95%	+	0.20%
				+	0.20% 0.20%
	de de de de	de 6.30% de 6.60% de 6.70% de 6.70% de 6.75%	de 5.25% à de 6.30% à de 6.60% à de 6.70% à de 6.75% à de 6.75% à de 3.99% à	de 5.25% à 5.45% de 6.30% à 6.50% de 6.60% à 6.80% de 6.70% à 6.90% de 6.75% à 6.95% de 3.99% à 4.19%	de 5.25% à 5.45% + de 6.30% à 6.50% + de 6.60% à 6.80% + de 6.70% à 6.90% + de 6.75% à 6.95% + de 3.99% à 4.19% +

Ces taux seront en vigueur à compter du 3 juin 2009.

- 30 -

Pour renseignements :

Banque Laurentienne du Canada Gladys Caron Vice-présidente, Affaires publiques et communications Bureau : (514) 284-4500, poste 7511

Cellulaire: (514) 893-3963

gladys.caron@banquelaurentienne.ca